

Jules Breton (1827-1906)
Une fille de pêcheur (1876)



Sommaire

Contacts presse p. 3

Communiqué p. 4

Historique du tableau p. 5

La réalisation (1876) p. 5

L'achat du tableau par la Ville de Douai (1877) p. 5

Le vol du tableau (1918) p. 5

La redécouverte (2000) p. 6

Conclusion p. 7

Visuels disponibles pour la presse p. 8

Contacts presse :

Eric Vaillant
Procureur de la République

Tribunal de Grande Instance
47, rue Merlin de Douai
59500 Douai
Tel. : 03 27 93 27 70 et 06 85 20 67 83
Email : eric.vaillant@justice.fr

Et

Anne Labourdette
Conservatrice du musée de la Chartreuse

Marie-Paule Botte
Directrice des publics et de la communication

Musée de la Chartreuse
130, rue des Chartreux
59500 Douai
Tel. 33 (0)3 27 71 38 80
Fax 33 (0)3 27 71 38 84
Email : alabourdette@ville-douai.fr
mpbotte@ville-douai.fr



VILLE DE DOUAI

Le 15 septembre 1918, l'armée allemande, qui occupait alors Douai, évacuait en catastrophe les collections du musée de Douai vers Valenciennes, puis vers Bruxelles, afin de les mettre à l'abri de destructions possibles – et de s'en servir peut-être ultérieurement comme monnaie d'échange dans les négociations qui allaient être entreprises avec les Alliés. Parmi ces œuvres évacuées, plus de 180 tableaux (sans compter de nombreuses pièces archéologiques et ethnologiques) ne furent pas retrouvés à l'issue de la guerre et manquent encore aujourd'hui aux collections du musée. Une peinture de Jules Breton (Courrières, 1827 - Paris, 1906), *Une fille de pêcheur* (1876, huile sur toile), que le musée avait acheté à l'artiste en 1877, est l'une de ces pièces disparues, probablement la plus importante de la collection.

Depuis sa réapparition en Suisse en 2000, la Ville de Douai en revendique la propriété et tente de le récupérer.

Jules-Adolphe Breton (Courrières, 1^{er} mai 1827 – Paris, 1906)

Une fille de pêcheur

Peinture à l'huile sur toile
100 x 70 cm
S.b.d. Jules Breton, 1876

Acheté à l'artiste par la Ville de Douai en 1877, sur les aréages du legs Fortier (1870), n° inv. 750.
Disparu depuis le 15 septembre 1918, lors de l'évacuation des œuvres du musée de Douai par l'armée allemande.
Collection privée Francfort (Allemagne) depuis 1920, puis Berlin depuis 1969.
Proposé en vente à Zürich, galerie Köller, en 2000 ; acquis par la galerie Anderson (Beverly Hills), puis par la galerie Alazraki (New York) ; mis en vente à Cologne, galerie Lempertz, en 2010.

Peintre dont l'art prend naissance vers 1848, période de forts bouleversements sociaux et politiques, Jules Breton s'inscrit dans le courant réaliste. Il illustre la vie rurale et ses peintures poétiques de paysannes, sur fond de crépuscule, demeurèrent particulièrement populaires auprès des collectionneurs américains. Breton fut extrêmement célèbre de son temps. Il devint membre de l'Institut de France et de l'Académie des Beaux-Arts en 1886.

La scène représente une jeune fille coiffée d'un serre-tête rouge sous une cornette blanche ; elle est vêtue d'un jupon de laine bleu et d'un corsage de couleur fauve ; elle porte autour du cou un mouchoir de coton violet croisé sur la poitrine, sur les bras de fausses manches, et devant elle un tablier de toile grise. Elle est pieds nus, adossée à un quartier de roche, et raccommode un filet de pêche. Le paysage est un souvenir de Port-Rhû, près de Douarnenez.

La réalisation du tableau

Cette peinture a sans doute été réalisée au cours du séjour de Jules Breton (Courrières, 1827 – Paris, 1906) à Douarnenez (Bretagne) en juillet ou août 1876ⁱ. Il représente un des modèles de l'artiste en train de raccommoder un filet de pêche devant Port-Rhû (Douarnenez) et portera par la suite différents titres : *Une fille de pêcheur* (musée de Douai), *Raccommodeuse de filet* (Exposition Universelle, Paris, 1878) ou *Jeune fille raccommodant un filet* (Christie's, 1998).

L'artiste a-t-il peint plusieurs répliques identiques ?

Il existe un autre tableau de l'artiste reprenant la même composition, mais daté de 1884 et de dimensions sensiblement inférieures (50,8 x 38,1 cm)ⁱⁱ. Plusieurs détails le différencient en outre du tableau acheté par le musée de Douai (visage moins individualisé, fleurs plus décoratives et, surtout, la coiffe portée par la jeune fille est différente).

L'achat du tableau par la Ville de Douai

Le 21 juin 1875, la commission des Beaux-arts du musée de Douai se prononce pour l'acquisition de deux tableaux réalisés par les frères Breton : l'un sera acheté à Emile, l'autre à son frère Jules Breton, avec l'argent d'un legs consenti par M. Fortier au musée en 1870ⁱⁱⁱ.

Le 12 janvier 1877, le tableau de Jules Breton, *Une Fille de pêcheur*, rentre dans les collections du musée : inventorié sous le n°750, il s'agit d'une peinture à l'huile sur toile de 1 mètre de hauteur et de 70 cm de largeur^{iv}. Ces caractéristiques sont confirmées dans le procès-verbal de la séance de la Commission du 13 janvier 1877^v. Les deux œuvres sont acquises ensemble pour le prix de 12 730 francs. Le lendemain, Jules Breton, son épouse et sa fille, sont reçus au musée de Douai. L'artiste et son frère sont remerciés pour le « désintéressement dont [ils ont] fait preuve en acceptant un prix relativement modique pour un de ses tableaux toujours si chèrement disputés. M. le Président ajoute que cette peinture sera, dans le musée de Douai, la perle des œuvres contemporaines. »^{vi}

Le tableau est précisément décrit dans le *Supplément du Catalogue des Beaux-Arts* du musée de Douai^{vii}. En 1878, la Commission des Beaux-Arts autorise le prêt de ce tableau à l'Exposition Universelle qui doit se tenir à Paris cette même année^{viii}. Le tableau est présenté dans le catalogue de cette exposition sous le n°131^{ix}.

Le vol

Du 1^{er} octobre 1914 au 2 septembre 1918, Douai est occupée par les Allemands et se trouve située, selon les périodes, entre 12 et 18 km du front, devenant une plaque tournante pour l'organisation des départs et retours au combat. La ville fait fréquemment l'objet de bombardements et de tirs d'artillerie ; certains d'entre eux touchent le musée, situé alors rue Fortier non loin de la gare. Ce dernier reste ouvert pendant la majeure partie de la guerre et reçoit très fréquemment la visite de soldats et officiers allemands, parfois plus de 1000 personnes par jour^x. Il est placé sous contrôle de la Kommandantur de Douai.

Il est aujourd'hui difficile de dire dans quelles circonstances exactes le tableau de Jules Breton a été volé :

-première hypothèse, le tableau est volé lors de l'évacuation en catastrophe d'une grande partie des collections du musée de Douai, le 15 septembre 1918, par l'armée allemande, vers

Valenciennes^{xi} : un des 9 camions partis de Douai semble ne jamais être arrivé à destination. En l'absence de la liste des œuvres transportées par ce camion, il est cependant difficile de se prononcer, mais il s'agit de l'hypothèse la plus probable concernant la disparition du tableau.

NB : une première évacuation des œuvres douaisiennes avait été organisée par l'armée allemande au cours du mois de mai 1917, mais le tableau ne semble pas avoir été évacué alors.

-deuxième hypothèse, le tableau a pu disparaître dans l'un des différents dépôts de Valenciennes entre le 15 et le 30 septembre 1918 (principalement à la chapelle Jeanne d'Arc, ou au magasin de M. Landrieux, ou au musée de Valenciennes même, ou alors dans le logement du commandant allemand Von Bernsdorff). Ces lieux de dépôts étaient cependant bien contrôlés, mais plusieurs vols y ont été signalés. Il est donc possible que le vol se soit produit à Valenciennes.

-troisième hypothèse, le tableau a pu être volé entre le 30 septembre et le mois d'octobre 1918, lorsque les Allemands évacuent les œuvres de Valenciennes vers Bruxelles, en péniche et en train en marquant un arrêt à Mons. L'évacuation ayant été menée dans des conditions difficiles et hâtives, cette hypothèse est également recevable.

-quatrième hypothèse, le tableau a pu être volé à Bruxelles même, entre la fin du mois d'octobre et le 14 novembre 1918 : c'est peu probable, mais on ne peut écarter totalement cette possibilité.

-cinquième et dernière hypothèse, le tableau a pu disparaître au cours de son retour vers la France en 1919 : cela semble peu probable, mais on ne peut totalement écarter cette possibilité, quelques cas similaires, concernant la ville de Laon, ayant été signalés^{xii}.

La redécouverte du tableau

L'œuvre est considérée comme disparue pendant la 1^{ère} guerre mondiale, et figure sur une liste des dommages causés aux collections du musée de Douai pendant la guerre^{xiii}.

Le 6 mars 2000, Madame Baligand, alors conservatrice en chef du musée de la Chartreuse de Douai, est avertie par Sotheby's (New York), qu'un tableau de Jules Breton, *Raccommodeuse de filets*, va être mis en vente le 16 mars suivant à la Galerie Köller de Zürich. Sotheby's est formel, ce tableau appartient au musée de Douai. Présenté auparavant à la vente chez Sotheby's, puis chez Christie's en 1998, il a été refusé par ces deux maisons. Elles manquaient de preuves à l'époque, mais avaient par la suite étoffé leurs recherches pour parvenir à la conclusion qu'il s'agissait bien du tableau de Douai.

Le 24 mars, Madame Baligand se rend à la galerie de Zürich pour expertiser le tableau. Elle reconnaît le tableau comme étant celui du musée de Douai : les dimensions (101 x 66 cm) sont plus réduites de quelques centimètres que celles mentionnées sur le registre d'inventaire et sur le catalogue de 1878, mais le châssis du tableau de Zürich n'est pas d'origine. La toile a été réduite sur les côtés et retendue, comme Madame Baligand le constate. La signature « Jules Breton, 1876 » et la conformité à la description du catalogue de 1878 font qu'il n'y a aucun doute à avoir. D'autre part, le propriétaire du tableau est de nationalité allemande. Il semble avoir essayé à plusieurs reprises, et sans succès, de vendre discrètement le tableau. Enfin, il ne peut produire un certificat de propriété antérieur à 1920, ce qui renforce l'hypothèse de départ : ce tableau est bien celui qui a été volé pendant la 1^{ère} guerre mondiale à Douai.

Il y a cependant un problème : des anciennes photographies de l'œuvre volée à Douai montrent que la jeune fille portait une cornette, et non une coiffe comme c'est le cas sur le tableau de Zürich. Un rapport d'expertise rédigé par Madame Grinfeder le 30 mars 2004 établit cependant sans ambiguïté que le tableau « a subi un certain nombre de modifications, de la coiffe en particulier (...), mais aucune de ces modifications n'est restée inexplicée et n'empêche son attribution. Plus encore, les examens et analyses de cette œuvre démontrent que le tableau litigieux, est à notre avis, et en l'état actuel de nos connaissances, le tableau qui était exposé au musée de Douai et qui a disparu lors de la guerre 1914/1918. »^{xiv}

Les modifications peuvent en effet s'expliquer par la restauration dont l'œuvre a fait l'objet en 1998^{xv} : dans la conclusion du rapport du restaurateur allemand qui avait travaillé sur cette peinture, ce dernier note en particulier que « En 2 endroits, la perte de substance était si grave en raison de l'écaillage de la peinture et le traitement antérieur qu'il ne restait plus que peu de points de repère pour le déroulement de la représentation : foulard et presque toute la partie en vert en haut à droite. »

La galerie Anderson

A une date encore indéterminée (2005 ?), le tableau devient la propriété de la galerie Anderson de Beverly Hills. Du 16 septembre au 31 octobre 2006, cette dernière présente en effet une exposition sur les maîtres de la peinture française du 19^{ème} siècle, dans laquelle le tableau de Jules Breton est présenté. Ce dernier a à nouveau été restauré, notamment au niveau de la coiffe, qui est redevenue une cornette^{xvi}.

En conclusion

Le tableau de Jules Breton proposé en vente aux enchères à la galerie Lempertz de Cologne le samedi 15 mai 2010 est sans aucun doute possible le même tableau, restauré depuis, que celui qui se trouvait à Zürich en 2000 et depuis 2005 (?) à la galerie Anderson de Beverly Hills.

Il s'agit donc bien du tableau volé à Douai en 1918, relevant des collections d'un « musée de France », et à ce titre, inaliénable et imprescriptible selon les termes des articles L. 451-5 et L. 451-3 du Code du Patrimoine.

ⁱ Annette Bourrut-Lacouture, *Jules Breton, La chanson des blés*, [cat. expo. Musée des Beaux-Arts d'Arras], Somogy, Paris, 2002.

ⁱⁱ Passé en vente chez Sotheby's, New York, le 23 mai 1996 (n°47).

ⁱⁱⁱ Extrait du registre des procès-verbaux de la Commission des Beaux-Arts du musée de Douai, séance des 18 janvier et 30 mai 1870.

^{iv} Extrait du registre de l'Inventaire général de la section Beaux-Arts du musée de Douai, dressé en 1882 par Edmond Delplanque, conservateur.

^v Extrait du registre des procès-verbaux de la Commission des Beaux-Arts du musée, séance du 13 janvier 1877.

^{vi} Idem, séance du 14 janvier 1877.

^{vii} Douai, 1882, n°750, p. 7.

^{viii} Extrait du registre des procès-verbaux de la Commission des Beaux-Arts du musée, 6 mars 1878.

^{ix} Exposition Universelle Internationale de 1878 à Paris, Catalogue officiel, Tome I, p. 15, n° 131.

^x Bérange Boddaert, *Les Trésors Disparus... Etude de la collection des tableaux disparus pendant la 1^{ère} guerre mondiale au Musée de Douai*, mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, sous la direction de Robert Vandebussche, 2002.

^{xi} *Liste des œuvres disparues pendant la durée de l'évacuation – Septembre Octobre 1918*, Archives municipales de Douai, 2R288, citée par B. Boddaert.

^{xii} B. Boddaert, *op. cit.*, T. 1, p. 77.



^{xiii} *Dossier des dommages causés aux collections pendant la guerre*, Archives municipales de Douai, 4H44, citée par B. Boddaert / et *Enumération des principaux tableaux de grande valeur, disparus après l'évacuation de la Ville, en septembre 1918*, Archives municipales de Douai, 2R311.

^{xiv} Marie-Hélène Grinfeder, conclusion du rapport signé le 30 mars 2004, Tribunal de Grande Instance de Douai, Contrôle des expertises.

^{xv} Voir le rapport du restaurateur de 1998, Tribunal de Grande Instance de Douai, octobre 2002

^{xvi} Page du site de la Galerie Anderson, 2006.

Visuels disponibles pour la presse

	<p>Jules Breton <i>Une fille de pêcheur / Raccommodeuse de filet</i></p> <p>1876</p> <p>Huile sur toile Musée de la Chartreuse, inv.750</p> <p>Il s'agit du tableau mis en vente à Cologne en mai 2010.</p>
 <p>Jules Breton - Musée de Douai</p>	<p>Jules Breton <i>Une fille de pêcheur / Raccommodeuse de filet</i></p> <p>1876</p> <p>Huile sur toile Musée de la Chartreuse, inv.750 © Fonds documentaire, musée de la Chartreuse</p> <p>Cette photographie a été réalisée après l'achat du tableau de Jules Breton par la Ville de Douai et représente l'œuvre originale.</p>
	<p>Jules Breton <i>Une fille de pêcheur / Raccommodeuse de filet</i></p> <p>1876</p> <p>Huile sur toile Musée de la Chartreuse, inv.750 © Fonds documentaire, musée de la Chartreuse</p> <p>Cette photographie a été réalisée peu après que l'œuvre ait été achevée par Jules Breton en 1876.</p>